eva
PÔLE
ENVIRONNEMENT
VILLE
ARCHITECTURE
DIGITAL
aDig

LE BATIMENT FRUGAL

Contexte
Le concept de bâtiment frugal est une réponse à la nécessaire adaptation des standards de bâtiment aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux de demain.

Objectifs
Réinterroger, à l'aulne des enjeux de demain, les problématiques du passif, du choix des matériaux, de l'insertion dans le territoire
Décloisonner la façon d'appréhender un projet de construction via une approche transversale
Permettre aux participants de comprendre et d'acquérir la maîtrise des obligations et des enjeux liés aux problématiques du passif, du choix des matériaux, de l'insertion dans le territoire

Capacités ou compétences professionnelles visées
Maîtrise des solutions programmatiques, architecturales et techniques passives du confort thermique.

Publics visés
Architectes, chefs de projet, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, économistes, maîtres d'œuvres, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrages….

Prérequis
Avoir des connaissances de base sur la thermique du bâtiment et les calculs thermiques réglementaires.

Durée : **1 jour (8 heures de formation)**

Intervenants : **Alain BORNAREL**, Ingénieur ECP secteur Habitat Construction (Gérant émérite BET TRIBU) ; **Sophie BRINDEL BETH**, Architecte DPLG, ingénieur, ex enseignante à l'ENSA de la Ville et des Territoires

Modalités pédagogiques
Groupe de 5 à 16 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et une mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.
Support pédagogique numérique remis aux participants à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation
Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation
Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés et évalués par les formateurs.
La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates : **MERCREDI 23 MAI 2024**

Tarifs : **Plein tarif 500 € HT / Demandeur d'emploi 450 € HT (TVA à 20%)**
possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)
Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation
Les Récollets
150 rue du faubourg St Martin
75010 PARIS

Détail du programme :
LE BATIMENT FRUGAL

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)
Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

Introduction
Présentation des enjeux : adapter les standards de conception aux changements climatiques, énergétiques et sociétaux

Le concept de bâtiment frugal
- Un bâtiment inscrit dans une vraie stratégie de territoire, contextualisation climatique, territoriale
- Un bâtiment adapté au contexte futur, énergie, ressources, modes de vie
- Un bâtiment performant et désirable, à la hauteur des enjeux, plus-value culturelle ou éthique

Méthodologie du passif au frugal
- Définitions, bioclimatique, passif, basse consommation, énergie zéro…
- La signature bioclimatique appliquée au confort thermique passif d'hiver et d'été, à l'éclairage et à la ventilation naturelle

Approche thématique du bâtiment frugal
- Prise en compte de l'environnement, végétation, ilot de chaleur, vent
- Stratégie d'isolation, triple vitrage, surisolation
- La surface vitrée, déperdition et solarisation
- Ventilation naturelle ou mécanique : double flux, simple flux auto ou hygroréglable
- Confort d'été, inertie, vitesse d'air
- Energie grise
- Sensibilité à l'usage

Quelques exemples de réalisations

Débriefing, évaluation et bilan